AIX EN PROVENCE LA VILLE

ANNEE SCOLAIRE 20.../20...

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE ENFANT NON DOMICILIE SUR AIX

ENFANT

Nom :…….
Prénom :…….
Date de Naissance :……/……/……

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom.....	Nom.....
Prénom:……	Prénom:…… ……
Domicile.....	Domicile.....
.....	.....
.....	.....
Ville : ..... Code postal :	Ville : ..... Code postal :
Tél.fixe et ou portable	Tél.fixe et ou portable .....
Mail :	Mail :

	NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ECOLE FREQUENTEE	Classe
ENFANTS DE LA FAMILLE DEJA SCOLARISES				

NOM PRENOM ET DATE DE NAISSANCE DES ENFANTS DE LA FAMILLE NON SCOLARISES :

1) …….. 2)……..

3) …….. 4)……..

MOTIF DE LA DEMANDE DE DEROGATION : ***(dérogations prévues par l'article L 212.8 du Code de l'Education)***

- Obligations professionnelles des parents à condition que :
L'école de la commune de résidence ne dispose pas d'un des services suivants : *(joindre justificatif)*
GARDERIE **ETUDE** **RESTAURATION**

- Raisons médicales : ……*(joindre certificat médical)*

- Frère ou sœur déjà scolarisé dans une école d'Aix :
- Pour l'un des cas mentionnés ci-dessus ☐
- Par l'absence de capacité d'accueil dans la commune de résidence ☐
- Par l'application des dispositions du dernier alinéa du I de l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983 ☐

Ecole demandée : …….. (la Ville d'Aix étant seule décisionnaire en matière d'affectation)

Fait à Aix-en-Provence le :

Signature du responsable
Préciser nom prénom et qualité

⚠ ***Attention, en cas de divorce ou de séparation joindre l'autorisation de l'autre parent pour l'école demandée***
⚠ ***Toute demande incomplète ne pourra pas être traitée***
⚠ ***Toutes les demandes sont étudiées en tenant compte des effectifs prévisionnels des écoles***

Direction de La Vie Scolaire-19 rue Lisse Saint Louis- 13100 Aix en Provence
Tel : 04 42 91 90 41

AIX EN PROVENCE LA VILLE

ANNEE SCOLAIRE 20.../20...

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE
ENFANT NON DOMICILIE SUR AIX

RESERVE A LA COMMUNE DE RESIDENCE	Monsieur le Maire de la Commune de : _____ Donne son accord ( ) Ne donne pas son accord ( ) à la scolarisation dans une école d'Aix pour l'enfant : _____ Cet accord vaut engagement pour votre commune de participer aux dépenses de scolarisation de cet enfant selon les termes de la convention à passer entre nos communes. (cachet) Signature :
RESERVE A LA VILLE D'AIX EN PROVENCE	CET ENFANT est autorisé ( ) n'est pas autorisé ( ) à être scolarisé à l'école (cachet) Signature :

PIECES A FOURNIR AVEC LA PRESENTE DEMANDE

- Photocopie du livret de famille.
- Certificats de vaccinations.
- Justificatif de domicile.
- Justificatif de la demande de dérogation.

<u>- En cas de separation de parents naturels</u> : décision du Juge aux Affaires Familiales précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant ou autorisation de l'autre parent avec photocopie de sa CNI.
<u>- En cas de divorce :</u> Jugement de divorce ou décision du Juge aux Affaires Familiales précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction susnommée.

Conformément à l'article 441-6 du code pénal : « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

Direction de La Vie Scolaire-19 rue Lisse Saint Louis- 13100 Aix en Provence
Tel : 04 42 91 90 41